COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU TENNIS CLUB DE MOUANS-SARTOUX (TCMS) DU VENDREDI 21 NOVEMBRE 2025

Étaient présents :

Membres du Bureau du TCMS : Jean-Christophe DUPUIS (**Président**) ; Eric HALLOT (**Vice-Président**) ; Pascal OHEIX (**Trésorier**) ; Fabien TREMBLAY (**Secrétaire**) ;
Membres du Comité de Direction : Barbara DHUIT, Benito SERRANO, Nadège CHAZEAU
TCMS ; Julien SARACINO, Directeur sportif.
Mairie Mouans-Sartoux : Elisabeth ALLEGRINI, Robert VUILLEN et Georges VALETTE.
Excusés : Pierre ASCHIERI, Christophe MARTELLO (Mairie), Jean-Marie BLANGERO, Michel SUSINI, Olivier LANCELOT (TCMS).

Ordre du Jour :

Adoption du compte-rendu de l'assemblée générale du 16 novembre 2024.

1. Rapport moral et vote
   - Rapports d'activités
   - Bilan sportif
2. Rapport financier 2024/2025 et vote
3. Budget prévisionnel 2025/2026 et vote
4. Projets 2025/2026
5. Questions diverses
6. Commentaires du Président

--- *** ---

Jean-Christophe DUPUIS, Président du TCMS, prend la parole :

Il remercie tous les adhérents du club présents pour assister à notre assemblée générale, Elisabeth ALLEGRINI, Robert VUILLEN et Georges VALETTE pour leurs présences, et, demande de bien vouloir excuser Pierre ASCHIERI et Christophe MARTELLO pour la Municipalité, qui ne peuvent assister à notre assemblée.

Le Président poursuit en indiquant que l'assemblée générale (AG) a été régulièrement convoquée, par un mail envoyé quinze jours à l'avance à tous les membres, conformément aux statuts de notre association.

Cette AG, qui doit se composer de plus du tiers des membres présents ou représentés, comprend ce jour, si l'on considère le nombre de participants et de pouvoirs reçus pour cette réunion, un total de 75 membres actifs présents ou représentés. Le quorum étant atteint, l'assemblée peut donc se tenir valablement.

Le secrétariat de l'AG sera assuré par Fabien TREMBLAY, secrétaire général du TCMS.

Pour ce rapport moral, Jean-Christophe DUPUIS indique qu'il sera assisté par les membres du Comité de direction, et par Julien SARACINO, notre directeur sportif.

Il est proposé de commencer par l'approbation du compte rendu de la dernière assemblée générale qui s'est déroulée le 16 novembre 2024.

Approbation du compte-rendu de l'AG du 16 novembre 2024

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

--- *** ---

1°) RAPPORT MORAL : (2024-2025)

1.1. Équipe technique et administrative :

Le Président tient à remercier tout le monde pour le travail accompli tout au long de cette année qui s'achève (clôture au 31/08/2025). Il indique que chacun a donné le meilleur de lui-même et a ainsi contribué avec sérieux et compétence à la réussite de cette année sportive.

L'équipe pédagogique a encore connu quelques changements pour cette nouvelle année :

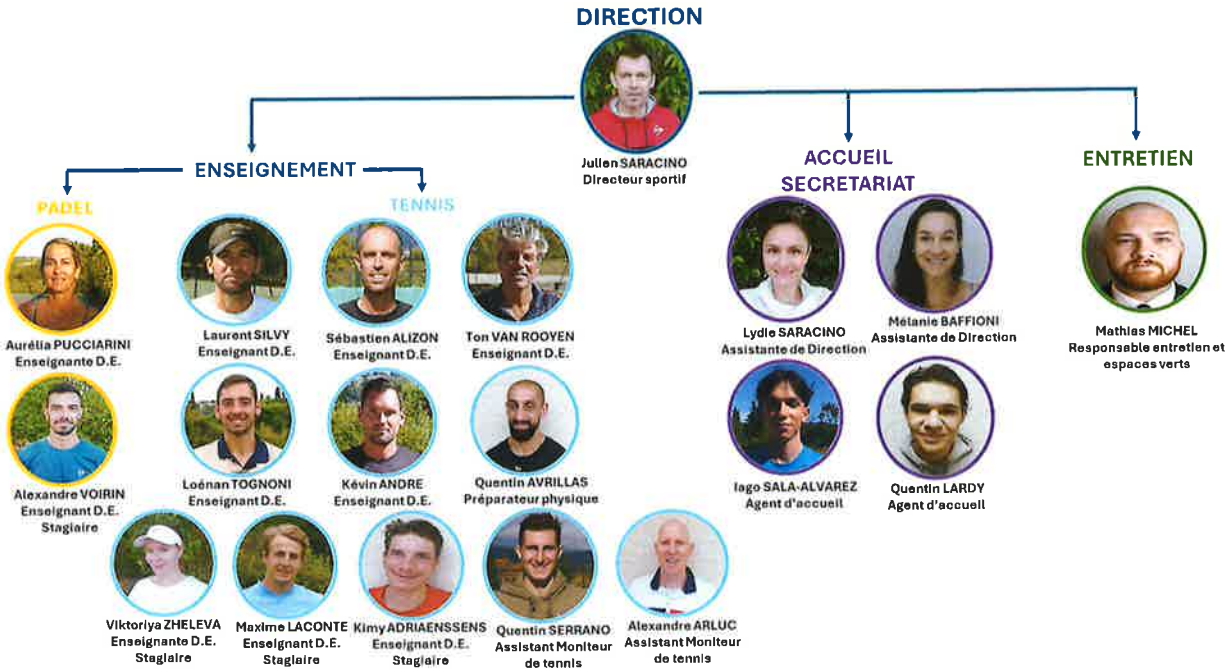
- Départs de : **Elodie DUBEST** au secrétariat, d'**Emmanuel FALCONNIER** (DE), **Nicolas DELFORGE (DE), Lucas DOUERE** préparateur physique, **Davy TRUFFAUT**, agent d'accueil et **Bady ZARZI,** agent d'entretien.
- Arrivées de : **Lydie SARACINO** au secrétariat, **Mathias MICHEL** à l'entretien du club, **Quentin LARDY**, à l'accueil; **Alexandre ARLUC (DE), Viktorya ZHELEVA (DE)** et **Kimy ADRIAENSSENS (DE),** et, **Alexandre VOIRIN (DE)** pour le padel.

Le club souhaite naturellement une bonne continuation en dehors du club à toutes les personnes qui sont parties et la bienvenue à toutes celles qui intègrent notre équipe.

L'équipe est ainsi désormais composée de :

- **Julien SARACINO**, notre Directeur sportif,
- **Laurent SILVY**, **Ton VAN ROYEN**, **Sébastien ALIZON**, **Kevin ANDRE, Loenan TOGNONI**, **Aurélia PUCCIARINI** (Diplômé d'Etat)
- **Viktorya ZHELEVA, Maxime LACONTE et Kimy ADRIAENSSENS** (20h/sem) stagiaires DE, **Alexandre VOIRIN** (Stagiaire DFP Padel), **Quentin SERRANO, Denis CHILETTI, Alexandre ARLUC** et **Iago SALA ALVAREZ** CQP AMT (Certificat de Qualification Professionnelle d'Educateur Tennis),
- **Lydie SARACINO** et **Mélanie BAFFIONI**, accueil et secrétariat de l'association
- **Quentin LARDY,** bon jeune joueur du club issu de l'école de tennis qui est salarié à temps partiel pour assurer les permanences au club des dimanches ; **Iago SALA ALVAREZ** CQP AMT assure également quelques permanences en complément
- **Quentin AVRILLAS**, préparateur physique

Pour l'entretien du club, **Mathias MICHEL** pour un volume de 20 heures en CDI.



Au sujet des enseignants, l'association fonctionne depuis septembre 2017 avec des profs D.E. exerçant en activité libérale et a mis en place des contrats de coopération libérale afin de respecter pleinement les règles sociales et fiscales en vigueur.

Le club continue donc d'exercer l'activité libérale sur ce mode de fonctionnement qui est adapté et accepté par l'ensemble des intervenants. L'activité du Padel est également mise en place sur le même mode de fonctionnement.

1.2. Effectifs membres du club :

Concernant les effectifs, le TCMS a encore cette année un nombre important de membres avec 782 licenciés au 31 août 2025 ce qui en fait le 6ème club de tennis du département (quelques clubs ont désormais de nombreux adhérents grâce au Padel).

HOMMES / FEMMES	2022	2023	2024	2025
	effectif	effectif	effectif	effectif
Femme	214	197	222	237
Homme	470	512	505	545
Total	684	709	727	782

Jean Christophe DUPUIS indique, qu'avec le padel, le TCMS va certainement dépasser les 800 licenciés l'année prochaine. Il note toutefois que, contrairement à certains autres clubs de tennis qui peuvent avoir tendance à se faire cannibaliser par l'activité padel, le TCMS a également ses effectifs de tennis qui continuent d'augmenter.

Pour le TCMS, la répartition des membres est la suivante :

- 300 adultes licenciés (dont 100 adultes licenciés en cours collectifs),
- 500 enfants licenciés (dont 400 enfants à l'école de tennis et 100 enfants licenciés à l'occasion des stages des vacances scolaires),
- 250 Dames et 550 Messieurs.

Nombre de licenciés affiliés dans les clubs du département des Alpes-Maritimes :

1	MONTE CARLO COUNTRY CLUB	652	2010	2662	2662
2	TC NICE GIORDAN	1792	379	2171	2150
3	NICE LAWN TENNIS CLUB	632	537	1169	1120
4	US CAGNES TENNIS	494	580	1074	899
5	TC ANTIBES JUAN LES PINS	553	466	1019	851
6	TCM MOUANS SARTOUX	482	300	782	748
7	TC CAP D'AIL MARQUET	560	113	673	673
8	LA RAQUETTE ROQUEFORTOISE	288	404	692	640
9	MONTFLEURY CANNES TENNIS CLUB	421	199	620	620
10	TC MÉDITERRANEE	288	295	583	583
11	TC MOUGINS	314	267	581	580
12	TC MENTON	312	265	577	577
13	TCM BIOT	323	238	561	561
14	TC BEAULIEU	265	268	533	533
15	TC ROQUETTAN	495	328	823	532
16	ASLM TENNIS CANNES	313	215	528	528
17	ALL IN TENNIS PADEL COUNTRY CLUB DE GRASS	329	895	1224	525

Le taux de fidélisation des adhérents au TCMS est également toujours au-dessus de la moyenne nationale et montre un signe de bonne santé du club.

Le Président indique que Julien reviendra, dans sa présentation, sur les classements et les compétiteurs du club qui montrent le dynamisme de l'année.

Le tournoi OPEN du TCMS s'est déroulé du mercredi 18 juin au mercredi 2 juillet 2025 avec plus de 600 joueurs et joueuses qui y ont participé. C'est toujours un moment important et un vrai succès pour le club. Le paiement en ligne obligatoire a été mis en place pour les non-membres et n'a pas fait baisser le nombre de joueurs. Les finales se sont déroulées en soirée avec une remise de prix qui a permis encore cette année de récompenser les lauréats du tournoi mais également les lauréats du tournoi Challenge Riviera (compétition entre 4 clubs : Mougins, Le Cannet, Cannes-Montfleury et Mouans-Sartoux)

1.3. La vie du club :

Jean-Christophe DUPUIS commence tout d'abord par évoquer le nouveau restaurant du tennis, qui vient de changer de gérant avec une reprise par Nicolas DENIS, et la réouverture de l'activité restauration du club-house depuis le 18 octobre 2025.

Nous sommes très confiants dans ce nouveau partenariat avec des nouveaux services proposés et la dynamique créée avec une amplitude d'ouverture plus importante. « SUN BREAK ».

Concernant les travaux réalisés, ensuite ;

Avec un peu de retard dû aux intempéries, deux nouveaux terrains de padel ont été construits au début de cet été. Le Président remercie Aurélia et Alexandre les 2 DE de padel pour avoir mis en avant les quelques finitions nécessaires restant à réaliser pour une bonne pratique sur ces 2 nouveaux terrains.

Les moquettes des 2 terrains existants de padel ont également été remplacées ainsi que les 3 moquettes des 3 terrains en terre-battue.

Globalement ces travaux ont représenté un effort financier important pour le club pour un montant d'environ 400 000 €TTC ce qui représente une année de budget du TCMS.

Une inauguration officielle a été effectuée le 27 septembre dernier.

Concernant les stages de tennis et multi activités pendant les vacances scolaires, les années se suivent et se ressemblent puisque cette année est encore une année exceptionnelle avec plus de 30 enfants par semaine aux vacances d'automne et de printemps et près de 50 par semaine pour la période estivale.

Un gros travail organisationnel a été mis en place par Julien pour fortement augmenter notre capacité d'accueil sans que ce soit au détriment des membres. Les recettes stages représentent ainsi environ 90 000 € chaque année.

La cotisation annuelle adulte du TCMS pour cette année s'élève à 330 € avec, une nouvelle fois, un tube de balles et une heure « invité » dématérialisée offerts. Le ticket invité a encore été dématérialisé cette saison avec une possibilité de l'utiliser via TEN'UP, plateforme de réservation en ligne qui marche bien et permet de fluidifier le secrétariat.

Le club reste dans la moyenne basse des tarifs des clubs de la région en rapport aux services proposés. À noter que la cotisation au TCMS comprend le coût de la licence FFT (qui est de 33 € cette année). La FFT reverse une partie du financement des licences à tous les clubs (2 573 € reçus l'an dernier pour le TCMS).

Jean-Christophe DUPUIS cède ensuite la parole à Julien SARACINO, Directeur sportif du club, pour la présentation du bilan sportif depuis le 1er septembre 2024 et l'organisation des activités jusqu'à ce jour.

--- *** ---

Julien SARACINO explique que de nombreuses animations ont été faites encore cette saison et se déroulent traditionnellement en 2 campagnes (octobre-novembre puis au printemps en avril).

Il commence par détailler toutes les animations réalisées en 2024 – 2025 :



- 2 tournois parents / enfants avec plus de 50 équipes participantes ;
- Fête de Noël : Venue du Père Noël, diverses animations de l'équipe pédagogique ;
- Fête de l'école de tennis en juin 200 enfants, avec lots pour tous ;
- Deux soirées doubles mixtes et doubles à la mêlée, tournois parents/enfants ;
- Journée à Monte-Carlo (bus 55 places) le dimanche le dernier jour des qualifs.

Julien poursuit avec toutes les compétitions réalisées en 2024 - 2025 :



- Compétitions individuelles : Galaxie tennis ;
- Tournois Padel sur 4 WE (Hommes et Femmes) : 2 en septembre, février et juin
- 8 tournois tennis format « TMC », en février ;
- Le Grand chelem Riviera ;
- L'Open du mois de juin (600 participants) ;
- Compétition par équipes : 31 équipes engagées sur 32 week-ends (d'octobre à mai !) jeunes, seniors et vétérans ainsi que le challenge de l'amitié qui représentent 124 rencontres réalisées et 496 parties au club.

Le directeur sportif évoque la logistique pour le bon déroulement de tous ces matchs par équipes qui nécessite des investissements importants pour le club ; balles, boissons, juge-arbitres à mettre à disposition, etc....

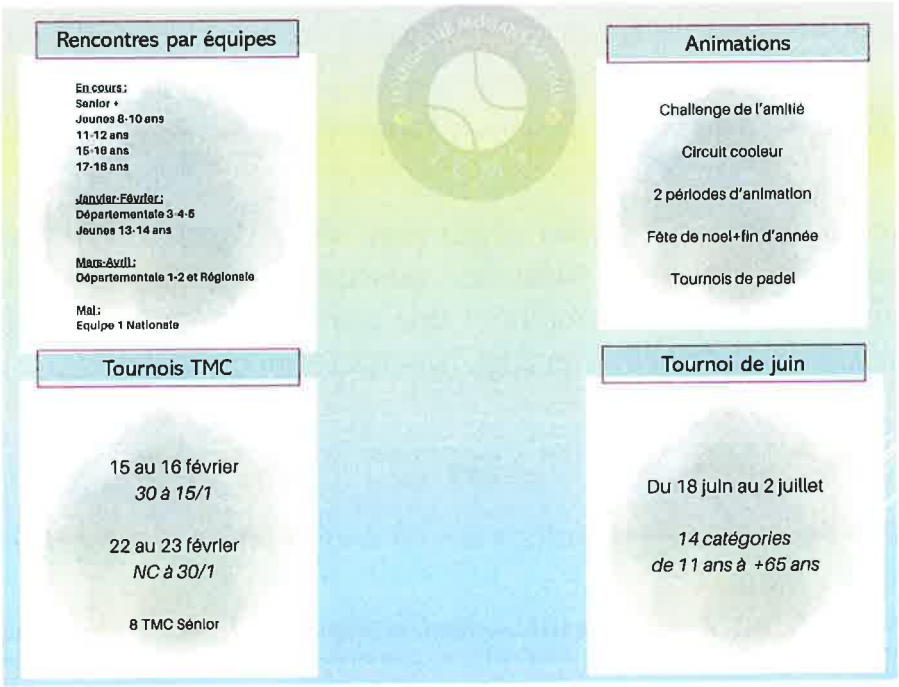
Il indique, en outre, que tous ces évènements (animations et compétitions) sont vraiment une réussite sportive et une belle réussite pour la convivialité au sein du club. Ils contribuent ainsi à véhiculer une bonne et agréable image du TCMS auprès de ses membres mais aussi à l'extérieur du club.

Julien détaille ensuite les événements à venir en 2025 - 2026 :

Il commence par les matchs par équipes avec les Seniors + en au mois de septembre/octobre, 7 équipes engagées, puis en novembre /décembre avec les 11-12 ans, les 15-16 ans et les 17-18 ans, puis en janvier les 13-14 ans, et les 9-10 ans (galaxie tennis) puis en mars tous les matchs en régional et départemental pour finir en mai 2025 avec l'équipe 1 en Nationale.

Le tournoi Open 2025 est programmé du 18 juin au 2 juillet 2026.

Concernant les Tournois Multi-Chances (TMC) 2 WE pendant les vacances de février 2026 uniquement pour les 4ème et 3ème série.

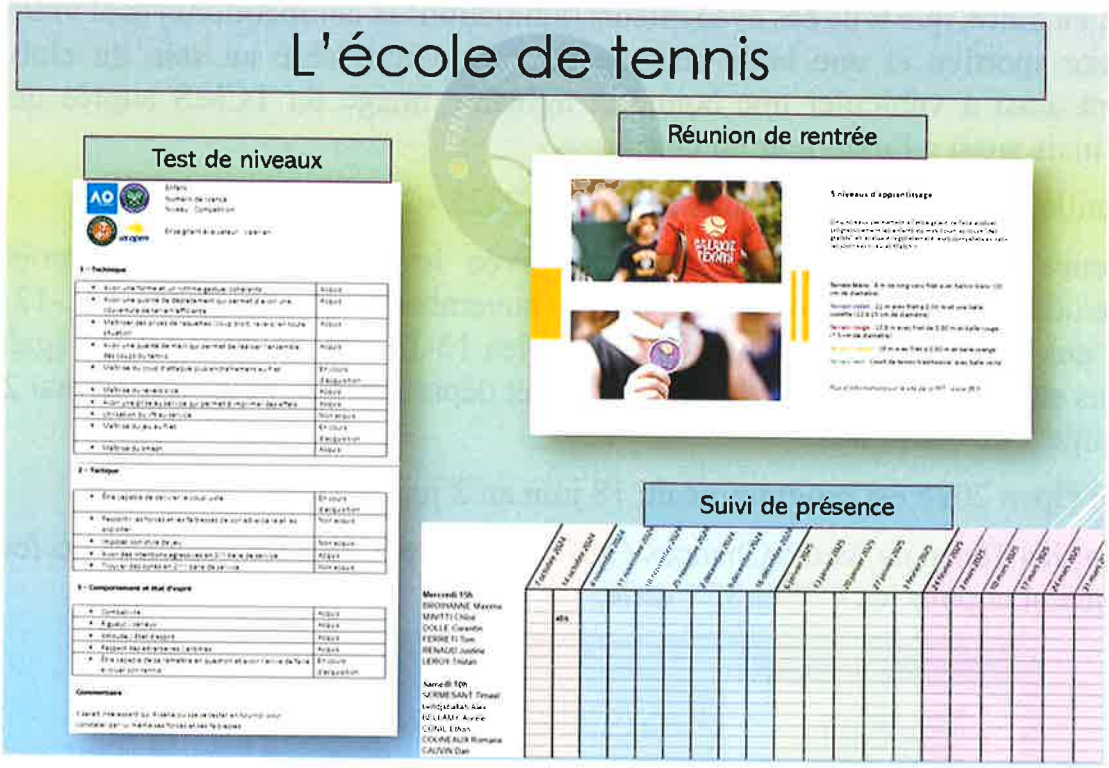


--- *** ---

Julien SARACINO évoque ensuite le fonctionnement de l'école de tennis qui est un vrai succès. L'équipe d'enseignants est très compétente que ce soit pour le loisir ou la compétition. Le fonctionnement de cette école a été modernisée avec notamment des outils fournis par la FFT. Le club continue d'améliorer la communication avec les parents ;

- Tenue d'une réunion d'information à leur intention à la rentrée, avec transmission d'un compte-rendu transmis à tous les parents.
- Réalisation de 2 tests de positionnement de tous les enfants de l'école de tennis afin d'avoir plus de retour aux parents sur le niveau et/ou l'évolution des enfants.
- Tenue de fiches de présence, et suivi personnalisé de tous les enfants.

Les résultats des tests sont transmis à tous les parents avec la progression de tous les enfants.



Julien présente ensuite les résultats des stages avec 482 enfants qui ont participé sur 10 semaines comprenant plusieurs formules possibles. La formule multi-activités fonctionne le mieux avec tennis le matin et une activité différente chaque après-midi. Encore une belle saison et de belles recettes financières pour le club.

--- *** ---

Il poursuit par la présentation des résultats des 31 équipes avec une mention spéciale à :

- 7 équipes en Seniors + ;
- 9 équipes en Seniors de mars à mai dont l'équipe 1 qui est descendue de Nationale 2 à Nationale 3 ;
- 10 équipes jeunes dont l'équipe U11/12 filles avec Juliette CARGNELUTTI et

Élisa SARACINO, qui ont été Championnes PACA et ont perdu en demi-finale en phase finale à Limoges qui regroupait les 8 meilleurs équipes nationales ;

Julien indique que, pour la première fois depuis longtemps, le TCMS possède dans ses effectifs plusieurs jeunes joueuses d'un bon niveau, qui évoluent et progressent ensemble auxquelles s'ajoute notre enseignante Viktoria qui est une très bonne joueuse.



- **7 équipes Seniors + (octobre novembre)**
- **9 équipes Seniors (mars à mai) dont l'équipe 1 seniors en N3**
- **10 équipes jeunes dont l'équipe 11/12 ans filles championne PACA et ½ Finaliste du Championnat de France**

EN IMAGE

Elisa, Juliette, Andrea et Jonathan ont régalé

LA FÉDÉRATION FRANÇAISE de Tennis propose aux 7 000 clubs un championnat de France des 11/12 ans, toujours d'un très haut niveau. Deux clubs soutenus par le Comité des A-M de tennis s'y sont illustrés : le TC Mouans-Sartoux chez les filles représenté par Elisa Saracino 15/1 et Juliette Cargnelutti 15/2 avec comme capitaine et directeur sportif, Julien Saracino. Chez les garçons, l'AGASC Montaleigne composé d'Andrea Weil 15/1, l'un des 5 meilleurs joueurs français de sa catégorie et Jonathan Abou 15/5 avec comme capitaine, directeur sportif et également nouveau président du Comité 06 de Tennis, Samir Ladj. Les deux équipes ont réalisé des parcours exceptionnels en remportant le titre de championnat PACA puis se sont imposées en 1/8 de finale en Corse pour se retrouver dans le Top 8 avec un regroupement de l'ensemble des équipes à Limoges fin mars. Les deux équipes maralpines avec une victoire en de finale puis une défaite en finale sur le double décisif pour une 4e place au final. **R. K.**

Le directeur sportif poursuit la présentation en évoquant les points forts du club concernant les classements qui a 61 jeunes de -18 ans classés :

- 10 jeunes filles classées, dont 3 en 2ème série ;
  SARACINO Élisa 5/6 (11 ans)
  CARGNELUTTI Juliette 5/6 (12 ans)
  COLDOR Clara 15 (12 ans)
  ALEMANNI Nora 15/1 (12 ans)
  BOUSSAMBA-MORGO Valentine 15/3 (14 ans)
- 6 jeunes garçons en 3ème série ;
- 15 joueurs en 2nde série ;
- L'équipe 1 en Nationale 3 qui sera composée de ;
  JADOUN Nicolas n°94 (880ème mondial)
  PHILIBERT Nicolas -2/6
  CACCIAPUOTTI Simone 1/6
  PUCCIARINI Clarence 2/6
  FARDOUN Zouheir 2/6
  SALA-ALVAREZ Iago 5/6

Au-delà de ces classés, Julien indique également que le club a 2 belles générations garçons 2013/2015 certainement futurs 2ème série et des garçons-filles 2017 (Sophia, Milina et Oscar) qui représenteront l'avenir du club.

--- *** ---

Julien SARACINO termine par le bilan, toujours très positif, de l'activité Padel qui est une nouvelle fois un franc succès. Avec le doublement des terrains, une prévision budgétaire prudente avait été faite (x 1,5) mais, en réalité, les recettes sont plus que doublées grâce, notamment, au remplacement des 2 moquettes et au bon entretien par Mathias (merci à lui) des aménagements extérieurs. Le club priorise des adhérents padels réguliers, une vraie clientèle fidélisée avec des cartes avantageuses comprenant beaucoup de Mouansois. Le club est très sollicité par les entreprises et des CE pour nouer des partenariats et bloquer des créneaux les week-ends ou en soirée mais la priorité reste laissée à tous ces joueurs réguliers.

Jean-Christophe DUPUIS remercie et félicite vivement Julien pour sa présentation toujours très précise et complète de toutes les activités et de la vie sportive du club assez dense. Il est très satisfait de constater que sur le nombre important de jeunes il y en a quelques-uns qui soient compétiteurs et qui aient la passion du tennis car cela fait une dynamique globale à la fois pour le club et pour les enseignants.

--- *** ---

VOTE DU RAPPORT MORAL

Avant de passer au vote du rapport moral, le Président demande s'il y a des interventions. Pas d'intervention. Sans opposition, ni abstention, le rapport moral est adopté à l'unanimité.

--- *** ---

Jean-Christophe DUPUIS passe la parole à présent à Pascal OHEIX, trésorier de l'association, pour la présentation du rapport financier de l'année sportive écoulée 2024/2025 et le budget prévisionnel 2025/2026.

2°) RAPPORTS FINANCIERS

2.1 Présentation du bilan financier 2024-2025

Pascal OHEIX commence par le bilan de l'année clôturée, qui est une nouvelle fois satisfaisante, avec un résultat positif.

Bilan au 31 Aout 2025					
ACTIF			PASSIF		
	Detail	Cumul		Detail	Cumul
Travaux	494 995,41		Subventions	152 794,35	
Amortissement immo corporelles	-192 868,22		Subvention d'investissement	-128 200,08	
		302 127,19			24 594,27
Titres	28 472,11		Fond associatif debut exercice	19 039,33	
Banque en Attente	25 315,17		Résultat de l'Exercice	8 638,66	
Banque	30 951,04		Fond associatif fin exercice		27 677,99
Caisse	387,57		Dettes	26 875,01	
		85 125,89	Produit constaté d'avance	46 837,51	
Produit à recevoir			Impots prélèvement à la source	619,62	
			Crédit travaux Capital	231 976,80	
			Factures non parvenues		
Subvention a recevoir			Subvention percu d'avance		
Charges constatées d'avance			Compte attente		
Compte attente			Provisions pour grosses réparations	25 000,00	
			Dettes provisionnées pour congés à payer	3 671,88	
					334 980,82
		387 253,08			387 253,08

La première ligne des colonnes Actif et Passif représente les montants les travaux de construction et de rénovation des terre-battues en 2013 et l'éclairage des courts 1-2-3 en 2017 et, en passif, les subventions. 323 707 ,70 € ont été ajoutés pour les travaux de rénovation des terres et la construction des deux nouveaux courts de Padel (494 995,41 € et 152 794,35 €).

La deuxième ligne correspond au montant déjà amorti soit, pour l'actif, 171 287,71 € supplémentaire plus l'amortissement de cette saison 21 580,51 € (avec un amortissement de 32 000 € sur les 8 années suivantes), et, pour le passif, 126 443,35 € plus l'amortissement de cette saison 1 756.63 €.

Les titres sont des placements sur un livret A et des comptes d'épargne pour un montant de 28 472,11 €, les 30 951,04 € sont les montants sur les comptes courant au 31/08 moins 25 315,17 € de chèques non encaissés, la caisse pour 387,57 € représente les espèces, ce qui nous fait un total de 85 125,89 €.

Dans la colonne Passif la ligne Fonds début exercice les 19 039,33 € est le montant des fonds au 01/09/2024, les 8 638,66 € le bénéfice de l'exercice 2024/2025, ce qui fait un montant de 27 677,99 € en fin d'exercice.

La dette de 26 875,01 € est pour les charges trimestrielles des salariés, la ligne Produits constatés d'avance pour 46 837,51 € (ce sont les adhésions faites sur le site avec paiement en ligne par CB), le prélèvement à la source pour 619,62 €, la provision de 25 000,00 € (somme nécessaire pour l'entretien de tous les terrains ; les 7 durs, 3 terres et 4 Padels), et enfin, la dette pour la provision des congés payés pour 3 671,88 €.

--- *** ---

2.2 Présentation budget prévisionnel 2025-2026

Pascal OHEIX poursuit avec l'examen du détail des différentes charges et recettes pour l'exercice 2024-2025 et les prévisions du club pour l'exercice 2025-2026 en cours :

Bilans Financier et prévisionnel

	2025/2026	2024/2025		2023/2024	2022/2023	2021/2022	2020/2021
	Budget	Réalisé	Budget	Réalisé	Réalisé		Réalisé
Charges	-214 642	-211 697	-162 500	-169 200	-226 152	-208 013	-209 805
Honoraires	-6 000	-6 095	-6 800	-6 320	-8 929	-5 927	-6 202
Salaires	-347 240	-299 117	-272 500	-288 008	-233 823	-203 368	-206 544
Total	-567 882	-516 909	-441 800	-463 527	-468 904	-417 307	-422 551
Recettes Diverses	146 982	130 867	101 400	112 993	154 125	107 590	124 782
Subventions	43 000	41 949	35 000	30 707	37 198	62 573	51 766
Adhesion	223 200	192 562	170 900	180 827	147 901	138 532	141 089
Inscription tournoi	18 600	18 335	19 600	19 255	19 294	14 802	3 793
Recettes Stage	85 000	88 822	76 000	75 999	75 309	71 466	82 855
Recettes Leçons	51 100	53 013	38 900	46 169	35 722	24 612	21 697
Total	567 882	525 548	441 800	465 950	469 548	419 573	425 981
Résultats	0,00	8 638,66	0,00	2 422,69	644,20	2 266,10	3 430,05

Les charges réalisées sont en légère hausse sur le bilan réalisé 2024/25 car il y a eu

l'achat de 3 chaises d'arbitres sur les terres 1 500 €, 2 000 € de frais de stage en plus et 1 800 € en plus pour leurs repas, 11 000 € de frais d'équipes en plus (l'équipe filles 11/12 ans avec des déplacements en Corse et à Limoges) et certains défraiements pour les joueurs de l'équipe 1, 5 300 € d'intérêts pour le crédit des travaux et 21 581 € d'amortissement des travaux. Les honoraires sont stables et les salaires en augmentation en raison du recrutement d'une personne supplémentaire et des revalorisations.

Les recettes diverses sont en hausse avec un bon passage pour le tennis (5 000 €) et une régularisation du compte de charges.

Les subventions sont en hausse comprenant 3 000 € de la FFT (pour l'équipe 11/12 ans filles et le Chalenge club), et les aides à l'emploi avec 5 000 €.

Enfin, pour conclure avec l'année 2024/2025, les adhésions qui sont en légère progression ainsi que les stages et les recettes de leçons (individuelles données par les profs et les cours collectifs).

Pour terminer, Pascal présente les comptes prévisionnels 2025/2026 qui comprennent des charges en légère hausse, des honoraire stables, des salaires en hausse (recrutement de 2 nouvelles personnes et un apprenti qui passe en CDI).

Les recettes diverses sont prévues en hausse, grâce au Padel, et les subventions en hausse avec le contrat d'apprentissage supplémentaire. Les adhésions seront prévues en hausse avec l'école de Padel, l'école de tennis et les cartes de Padel. Il est envisagé des recettes de tournoi stables et des stages et leçons en légère baisse pour être prudent.

--- *** ---

2.3 Présentation du rapport du vérificateur au compte 2024-2025

Jean-Christophe DUPUIS remercie Pascal OHEIX pour sa présentation financière toujours très précise et détaillée. Il excuse Eliane MARTIN, la vérificatrice aux comptes de l'association pour son absence et procède à la lecture de son rapport :

« Conformément à la mission qui m'a été confiée et aux statuts du « TENNIS CLUB DE MOUANS SARTOUX », j'ai procédé à la vérification des comptes annuels du club pour la période du 01/09/2024 au 31/08/2025.

Je tiens à rappeler, comme je le fais chaque année, que ma responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels sur la base du contrôle que j'ai effectué.

J'ai tout d'abord vérifié la concordance des soldes en banque au 31/08/2025 avec les relevés bancaires fournis par la BNP et le CREDIT AGRICOLE à cette même date.

J'ai procédé ensuite, par sondages aléatoires à différents contrôles qui m'ont permis de comparer la présence des sommes déclarées et l'existence des pièces justificatives correspondantes.

J'ai obtenu, lorsque cela était nécessaire, les libellés comptables – n'étant pas toujours détaillés sur les factures – les explications et les informations requises pour ce contrôle, ainsi que les justificatifs manquants.

Suite à cette vérification, j'ai pu constater que la comptabilité était tenue avec soin et sérieux et que les chiffres présentés au bilan et au compte de résultat au 31/08/2025 correspondent aux documents présentés et donnent une image fidèle de la situation financière du club.

Comme chaque année, il convient de remercier le comptable bénévole et les personnes qui œuvrent à la gestion, pour leur excellent travail accompli.

En conclusion, j'approuve les comptes tels qu'ils sont présentés et formule les réserves d'usage dans la mesure où les faits et documents susceptibles de modifier les résultats n'auraient pas été portés à ma connaissance.

Peymeinade, le 7 novembre 2025

Eliane MARTIN »

--- *** ---

Jean-Christophe DUPUIS poursuit en demandant à l'assemblée s'il y a des questions ou des remarques au sujet de tous les éléments financiers qui viennent d'être présentés. Sans intervention de l'assemblée, le Président procède au vote des documents financiers.

--- *** ---

VOTE DU RAPPORT FINANCIER 2024-2025

Pas d'opposition, pas d'abstention, le rapport financier 2024-2025 est adopté à l'unanimité.

VOTE DU BUDGET PREVISIONNEL 2025-2026

Pas d'opposition, pas d'abstention, le budget prévisionnel 2025-2026 est adopté à l'unanimité.

--- *** ---

Jean-Christophe DUPUIS, Président du TCMS, demande à l'assemblée si quelqu'un s'oppose à ce qu'il ait une délégation pour représenter l'association auprès de nos partenaires habituels pour demander des subventions.

Pas d'opposition, pas d'abstention, adopté à l'unanimité, le Président Jean-Christophe DUPUIS est autorisé à solliciter des subventions auprès de tous les partenaires potentiels de l'association.

3°) PROJETS 2025 – 2026

Avant de passer aux questions diverses et de laisser la parole à l'assemblée, Jean-Christophe DUPUIS évoque à présent les 4 projets 2025-2026 suivants :

1. Création d'un système d'arrosage automatique pour les terres-battues ; qui doit être mis en œuvre car le risque avec les moquettes, si elles ne sont pas très régulièrement arrosées, c'est une durée de vie qui peut être compromise. Budget prévu de 18 000 € (attente de la mairie pour augmenter le compteur d'eau).

2. Aménagement autour des 2 nouvelles pistes de padel ; pose de protections en mousse (avec le logo du club) autour des poteaux de filet et autour de l'encadrement d'entrée, et pose de rehausses en filets sur les parois au fond et sur le côté pour éviter la perte trop fréquente de balles par les joueurs. Budget prévu d'environ 21 000 €.
3. Réfection des résines des courts 1,2,3, du Michelis et le mur ; sur la zone du mur, seront tracés des terrains de pickelball de manière amovible. Budget maximum prévu de 60 000 €.
4. Recherche de nouveaux partenariats ;

   Le Président passe la parole à Nadège pour présenter le travail collectif qui a été fait à ce sujet avec la réalisation d'une plaquette de présentation du club.

   Nadège indique qu'actuellement un seul partenariat existe avec l'entreprise Bernal Travaux et que le club souhaite encourager d'autres sponsors à participer à sa vie sportive.

   Un travail collaboratif avec Mélanie Baffioni, Eric Hallot et Julien Saracino a abouti à la création de 2 supports visuels permettant de présenter l'offre du club et un support détaillé pour accompagner Mélanie lors de ses rendez-vous dans le but d'exposer les bénéfices du partenariat. Ces documents seront transmis par mail à tous les membres du club, pour en faire la promotion et ainsi augmenter la visibilité du TCMS quant à la recherche de sponsor.

   Trois packs (bronze, argent, or) seront proposés avec, dans le pack « Or », la possibilité de privatiser terrains de padel/ou tennis et le restaurant pour une entreprise qui souhaiterait organiser un événementiel sportif avec ses collaborateurs.

Jean-Christophe DUPUIS remercie Nadège et reprend la parole.

Il remercie les enseignants présents à cette AG. Globalement, il explique qu'il y a une bonne activité au club, qui prend de plus en plus d'importance, mais qu'il faut arriver à conserver cet esprit familial et convivial du TCMS malgré la densité des activités. Il ne faut pas éluder les problématiques que cela peut engendrer avec notamment l'accès difficile au club pour le stationnement les mercredis et les samedis matin sur les créneaux de 10h et 11h avec quelques débordements sur nos voisins du golf, sans conséquences importantes à ce jour.

Le Président attire l'attention de l'assemblée sur le fait que le club doit trouver un équilibre entre le padel et le tennis car le padel amène une différente clientèle du tennis (notamment en restauration) qu'il faut être capable d'assumer. Le club doit être en mesure de réaliser cette intégration pour conserver une bonne mixité entre les 2 activités. Côté finances, le padel apporte des entrées d'argents supplémentaires qui permettent au club aujourd'hui d'être autonome vis-à-vis de la mairie pour le resurfaçage et l'entretien des terrains avec des inscriptions budgétaires annuelles par le club de provisions.

Le Président lit ensuite à l'assemblée un message reçu par M. Pierre ASCHIERI Maire de Mouans-Sartoux (retenu à Paris pour le salon des maires de France) :

« *Jean-Christophe je pense que l'information est parvenue jusqu'à toi mais je ne pourrai pas être présent ce soir à l'assemblée du tennis car je suis dans le train de retour de Paris où je me suis rendu au congrès des maires. Je crois savoir que le club se porte bien avec un nombre de licenciés impressionnant, presque 800, un exercice comptable positif et toujours un bon état d'esprit. La livraison récente des padels va donner encore plus d'attractivité pour le club. Je sais qu'il y un sujet concernant la rénovation de l'éclairage pour laquelle vous nous avez transmis une proposition de 60 000 €. Nous n'avons pas encore pu discuter de cela. Ce que l'on se propose de faire c'est, dans un premier temps, de demander un devis à l'entreprise avec qui la mairie travaille habituellement. Ensuite les biens de consommation et de maintenance sont substantiels, si on passe en LED, mais restent faible au regard de l'investissement. Nous pouvons convenir d'un échange avec vous très prochainement sur ce sujet. Robert sera certainement présent ce soir et Elisabeth pourra t'en dire certainement un peu plus. Quoi qu'il en soit, toutes mes félicitations à toi et à ton équipe pour l'excellent travail que vous accomplissez pour ce club. Encore désolé pour mon absence dans une période pré électorale…* »

4°) QUESTIONS DIVERSES :

Une question est posée au sujet de la possibilité d'installer des parasols fixes sur les terrains de tennis (un pour deux terrains) pour les périodes de fortes chaleurs (possibilité de mettre les mêmes qu'à Barbossi ?).

Julien SARACINO explique que c'est un sujet important, autant pour les adhérents que pour les profs, en raison des chaleurs de plus en plus fréquentes et importantes. Un chiffrage va être réalisé et en fonction du budget, le matériel pourra être acheté dès cette année.

Une question est posée concernant la programmation du futur arrosage automatique des terres-battues. Julien indique qu'il y aura en période de chaleur 3 séquences quotidiennes importantes d'arrosages très tôt les matins, entre midi et deux, puis en fin d'après-midi.

N'ayant pas d'autres interventions, Jean-Christophe DUPUIS remercie l'assemblée qui se termine par le partage habituel du pot de l'amitié.

Mouans-Sartoux le, **13 janvier 2026**

Le secrétaire général du Bureau du TCMS,

Fabien TREMBLAY